

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JANVIER 2024

Date de convocation :
24 janvier 2024

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 18
Pouvoirs : 6
Excusés ou absents : 5

Date d'affichage :
24 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 janvier, à 18H30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur SALAK, Maire en exercice.

Étaient présents : M. SALAK, Mme FOURNIER, M. JOLY, M. GATTEFIN, Mme HUBERT, Mme VAN DE WALLE, Mme HOUARD, M. PATIN, M. BOUCHONNET, Mme THIAULT, M. MEUNIER, M. GRANGETAS, Mme PIGEAT, Mme BUREAU, M. BAUGÉ, M. DA ROCHA, M. KOCH, Mme DUFOURT.

Avaient donné pouvoir : Mme CLEMENT à Mme FOURNIER, M. BLIAUT à M. SALAK, Mme MARGUERITAT à Mme VAN DE WALLE, Mme BROSSIER à M. KOCH, Mme LEFEBVRE à Mme HOUARD, Mme FERNANDES à M. PATIN

Étaient absents ou excusés : M. GEIGER, M. MATEU, M. DEBROYE, Mme KOBYLANSKA-BAUDU et M. FABRE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme HOUARD Annie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

011-2024 - DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE EDOUARD SERVAT

7.5.1 Subventions demandées

Mme HUBERT présente ce dossier

Vu la délibération n°119 du Conseil municipal du 9 octobre 2023 qui approuve l'engagement des travaux de cette opération et instaure une APCP n°23-804.

Pour le financement de cette opération, il convient de déposer trois dossiers de demandes de subventions :

- DETR 2024 auprès de l'Etat ;
- CRST 2024-2026 auprès de la Région Centre-Val de Loire ;
- Contrat de ville 2024-2026 auprès du Département du Cher.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses : _____ 746 885,00 €

- Travaux d'aménagement _____ 717 485,00 €
- Maîtrise d'œuvre _____ 29 400,00 €

Recettes : _____ 746 885,00 €

- Etat DETR 2024 _____ 261 409,75 € (35,00 %)
- Région Centre-Val de Loire CRST _____ 203 392,25 € (27,23 %)
- Département du Cher (contrat de ville) _____ 132 706,00 € (17,77 %)
- Fonds propres _____ 149 377,00 € (20,00 %)

Vu l'avis favorable de la Commission municipale « Finances » du 23 janvier 2024,

Le Conseil municipal après avoir débattu, à une voix contre (M. MEUNIER) et 23 voix pour :

- Approuve le plan de financement relatif à l'aménagement de la Place Edouard Servat ci-dessus,

- Autorise Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué, à déposer un dossier de demande de subvention DETR 2024 d'un montant de 261 409,75 € auprès de l'Etat,
- Autorise Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué, à déposer un dossier de demande de subvention CRST 2024-2026 auprès de la Région Centre-Val de Loire d'un montant de 203 392,25 €,
- Autorise Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué, à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département du Cher (Contrat de ville du 30 novembre 2023) d'un montant de 132 706,00 €,
- Autorise Monsieur le Maire, ou son adjoint délégué, à effectuer ces travaux et à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Le Maire,



Jean-Louis SALAK

La secrétaire de Séance,



Annie HOUARD

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Date de mise en ligne sur le site de la Commune : 02 / Février / 2024